



Section du Cher

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible» (A. de SAINT EXUPERY)

CTL du 03/07/2015

Le CTL du Cher s'est réuni en séance plénière le 3 juillet 2015.

Après les déclarations liminaires des OS le Président nous a indiqué que:

- les suppressions de postes vont hélas continuer mais qu'il n'avait aucun élément pour 2016. Nous risquons de faire les frais en 2016 des moyens de sécurité mis en place depuis le début de l'année en France, ainsi que des engagements pris par le gouvernement envers l'éducation nationale.

- la **réforme territoriale** ne nous concerne pas en ce moment car notre région ne fusionne avec aucune autre. Mais les préfets des régions non fusionnées s'activent et actuellement nous ne pouvons pas connaître les effets directs sur nos services.

Actuellement, les modalités de la loi NOTRe ne sont pas encore votées et il est donc impossible de connaître les répercussions sur nos services. Et pour le seuil des communautés de communes, la dérogation par rapport à la densité de la population sur le territoire donnerait dans le Cher, un seuil à 6800 habitants.

- pour la **retenue à la source**, il n'y avait pas de décisions de prises. Une direction de projet est mise en place à Bercy sur le recouvrement seulement préalable à une réforme fiscale.

Il nous précise que 88 % des revenus déclarés en France sont des salaires et retraites (ou pensions), et que 85 % des missions des trésoreries mixtes sont du secteur public local.

- prévue pour le 1^{er} janvier 2016, la **révision des valeurs locatives des locaux des professionnels** a été ajournée d'un an, l'étude préalable n'ayant pas pris en compte tous les paramètres ! D'où l'apparition d'anomalies non prévues.

Pour le Cher, 9000 locaux en 3 mois, ce n'était pas possible. Le Directeur l'a d'ailleurs fait remonter à la Direction Générale.

FO suivra avec attention tous ces dossiers, sachant qu'à l'heure où nous rédigeons, la loi NOTRe transfère les transports scolaires à la Région, ce qui va certainement impacter les paieries départementales, et que le conseil des ministres du 17 juin, a confirmé la mise en place de la mauvaise solution de la « retenue à la source ».

DUERP et PAP

La Direction nous présente le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et le PAP (programme annuel de prévention) 2015.

Pour le DUERP, il est mis à jour en année paire des informations collectées en année impaire. Le document présenté est celui que les OS n'ont pas voté lors du CHSCT du 24 avril 2015.

Pour le PAP, les actions réalisées sont un nouvel espace caisse et l'installation de la nouvelle centrale incendie à Sancerre, et la mise en place d'un plan managérial et organisationnel au SIP de Bourges Sud.

Pour les actions en cours,

CDIF : espace archives, le plan est réalisé, il reste la mise en application.

SIP de Vierzon, le cloisonnement est toujours en attente. C'est une demande des agents que les OS (Solidaires, CGT et **FO**) avaient relayé à la Direction début 2014...

Mehun sur Yèvre : Étude ergonomique

Aubigny : Dactyl bureau ne peut pas tenir les délais prévus pour une fin des travaux au 31 juillet. Ils seront effectués pour le 1^{er} septembre maximum.

La formation **risque canin** sera organisée le 15 septembre 2015 pour les huissiers. Les géomètres ayant été oubliés dans la demande pourront tout de même y participer.

Produits divers : L'ISST a indiqué que pour risque de présence d'amiante, les agents ne devaient pas être présents sur les lieux lorsque les travaux du raccord de sol seront réalisés.

Médecin de Prévention : Le Président nous fait part qu'il est impatient de trouver un médecin de prévention. Il n'y a pas de candidats depuis septembre !

CANICULE : Le plan canicule est passé en alerte orange début juillet, **FO** a apprécié la possibilité donnée aux agents de pouvoir partir à 15h00. C'est une revendication de notre syndicat depuis plus de trois ans.

Un bilan sera fait par la direction sur la période de canicule et étudiera la possibilité d'être en débit de plus de 12h afin de mieux profiter du départ à 15h00 lors d'une telle période.

Réorganisation des dégagements de fonds

Le marché est signé avec le prestataire de transport de fonds depuis le 8 juin 2015.

Le marché est signé pour un an.

Pour les dégagements à la poste, **FO** a de nouveau fait part de son mécontentement sur les conditions imposées.

Point d'étape sur l'exécution budgétaire

La Direction nous présente les chiffres.

Sur les frais de déplacements mission, 66 % des crédits ont déjà été consommés.

Les écrans qu'il était prévu de changer en 2015 ont tous été remplacés.

La Direction nous indique que nous ne serons pas en équilibre à la fin de l'année, mais qu'actuellement c'est maîtrisé.

PONTS NATURELS 2016

Le Président nous signale qu'il a trois possibilités de ponts naturels en 2016.

FO rappelle les dates de ces ponts et fait part de sa position favorable pour les trois, soit le 6 mai, le 15 juillet et le 31 octobre 2016.

Vote : POUR ; **FO**, Snafip et CFDT, ABSTENTION ; Solidaires et CGT

Il y aura donc trois ponts naturels en 2016.

Questions Diverses

C'est d'abord la Direction qui a plusieurs questions diverses, les documents nous ont été envoyés une semaine après le CTL...

La Direction avait choisi de déplacer le CTL dans une salle climatisée. En pleine période de canicule, certains ont préféré la chaleur et le bruit de l'extérieur au bruit de la climatisation.

C'est dans le bruit et la chaleur que nous essayons de suivre des questions diverses sans les documents.

- **PERTES de Sacoche par la POSTE** :

La Poste a perdu la sacoche de trois postes du Cher ! Elles n'ont hélas pas été retrouvées.

Les agents vont avoir la lourde tâche de retrouver les propriétaires des chèques perdus. Quant aux déclarations de revenus perdues avec les sacoches, les collègues des SIP concernés devront adopter une solution plus contraignante.

- **RECRUTEMENT d'une APPRENTIE à la DDFIP du Cher**

La DGFIP va accueillir 200 apprentis en 2015 et 301 en 2016.

Pour la DDFIP du Cher, c'est une étudiante titulaire d'un master 1 en Droit et Administration Publique qui a été retenue.

Elle sera affectée à partir du 7 septembre 2015, jusqu'au 6 septembre 2016, au sein de la division collectivités locales à Ste Catherine. Le chef du pôle SPL sera son maître de stage.

Elle sera présente dans les services une semaine sur deux en alternance avec le centre de formation d'apprentis inter universitaire région centre.

- **Bilan de la campagne de souscription des déclarations de revenus**

La chef du pôle Gestion Fiscale nous présente le bilan de la campagne IR 2015.

Un dispositif de communication a été mis en place en interne, comme en externe.

Un soutien spécifique au profit des services a été mis en place par la direction.

- - l'organisation de réunions de présentation des nouveautés fiscales sur différents sites du département, réunions ouvertes également aux agents des SIE, PCE/FI, BDV ;
- - la participation d'agents de la direction et de la BDV au pool téléphonique mis en place sur Condé ;
- - la participation à une permanence sur la base aérienne d'Avord ;
- - l'exploitation des listes de restitutions PPE et crédits d'impôt > 780 €.

Également un soutien technique des Trésoreries par les SIP (à savoir la possibilité de joindre les agents des SIP via un numéro d'appel dédié) a été reconduit et l'accès à la BACO (base de connaissance) a été ouvert aux agents des Trésoreries.

Sur le Cher, 18 709 usagers ont été reçus à la date du 26 mai 2015 (15 670 en SIP et 3 039 en Trésoreries), soit une baisse de 6,59 % par rapport à 2014, plus sensible en pourcentage dans les Trésoreries que dans les SIP.

- **Accueil des nouveaux dans le département :**

Les nouveaux arrivants seront accueillis à la DDFIP du Cher le 1^{er} septembre 2015.


A cette occasion, avec les services de direction, ils pourront également rencontrer les organisations syndicales, la délégation de l'action sociale, la mutuelle ainsi que l'ATSCAF.

Vos représentants **FO** en CTL,
Franck JANSONNIE et Nicolas BARDON

[Site local de la section](#) et [Site National FO DGFIP](#)

Pour s'inscrire gratuitement à la lettre d'information FO DGFIP 18 cliquez [ICI](#)

N'hésitez pas à contacter vos représentants FO au CTL

BULLETIN D'ADHESION	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÈL :
	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
	AFFECTATION :	
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)		
Fait à le (signature)		
section du Cher → 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		